

3 Le marais blanc (9,5 km)

→ Suivre la petite route de campagne jusqu'au lieu-dit Château Berger. Pour l'option courte et un retour direct à La Fresnais, prendre à droite. Pour le grand circuit, continuer tout droit vers le sud.

Le marais blanc fait partie du marais de Dol qui couvre 12 000 hectares. Il est constitué de terres composées d'alluvions marines et d'argile qui lui donnent sa couleur claire. Situé en-dessous du niveau de la mer, la maîtrise des eaux est ici une priorité, afin d'éviter les inondations et de protéger les habitations et les cultures.



Le marais est parcouru par plusieurs kilomètres de biez ou canaux de navigation qui permettaient autrefois de transporter du bois, des roseaux ou fourrages lorsque les chemins étaient impraticables ! Le biez du milieu, long de 3,5 km, est délimité par 2 écluses à ses extrémités. Le système de vannage très ingénieux pour la gestion des niveaux d'eau, est géré par le Syndicat des Dignes et marais.

4 Les ponts (16 km)

De nombreux ponts en pierre (granit) construits pour franchir les biez principaux jalonnent le paysage, comme ceux du Rosais et de La Goutte. Ils présentent une architecture assez haute qui permettait autrefois le passage des chalands. Aujourd'hui on les emprunte pour découvrir le marais à pied et à vélo.

→ Le retour vers La Fresnais se fait par La Jagaudière, (prudence, traversée de la RD4 !), puis, le Chemin de La Renaudière.



Les Vélo promenades®

Ce sont des boucles de promenades fléchées (de 11 à 35 km) qui permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services dans les villes et villages traversés. Les circuits empruntent des routes à faible trafic, mais ne sont pas prioritaires sur les véhicules à moteur (prudence !). À chaque fois que cela est possible, ils cheminent sur les itinéraires en sites propres (réservés aux circulations non motorisées) ou peu fréquentés.

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

- Avant de démarrer, vérifiez l'état de votre vélo et équipez-vous d'une trousse de réparation.
- Respectez le code de la route ; roulez en file indienne et portez votre casque.
- Emportez toujours un en-cas et à boire.
- Respectez la propriété privée.
- Ne jetez pas vos déchets, respectez la nature en utilisant les poubelles.



→ **Office de Tourisme de Saint-Malo**
Esplanade Saint-Vincent • Saint-Malo

→ **Bureau d'Information Touristique de Cancale**
44 rue du Port • Cancale

→ **Bureau d'Information Touristique de Combourg**
9 rue Notre Dame • Combourg

→ **Bureau d'Information Touristique de Saint-Coulomb**
Place de l'Eglise • Saint-Coulomb

→ **Bureau d'Information Touristique de Saint-Suliac**
5 place du Carrouge • Saint-Suliac

Un numéro unique pour nous joindre :

0 825 135 200

www.saint-malo-tourisme.com



Baie du Mont-Saint-Michel

BRETAGNE



Circuit des Biez

La Fresnais
Hirel

5

NIVEAU
FACILE



BOUCLE
INTERMÉDIAIRE



1 cm = 260 m



Départ



Étape



Sens



Prudence



Aire de
pique-nique



Fléchage



Voie verte



Grande boucle



Boucle
intermédiaire



Liaison
avec le circuit
du Guyoult (n°4)



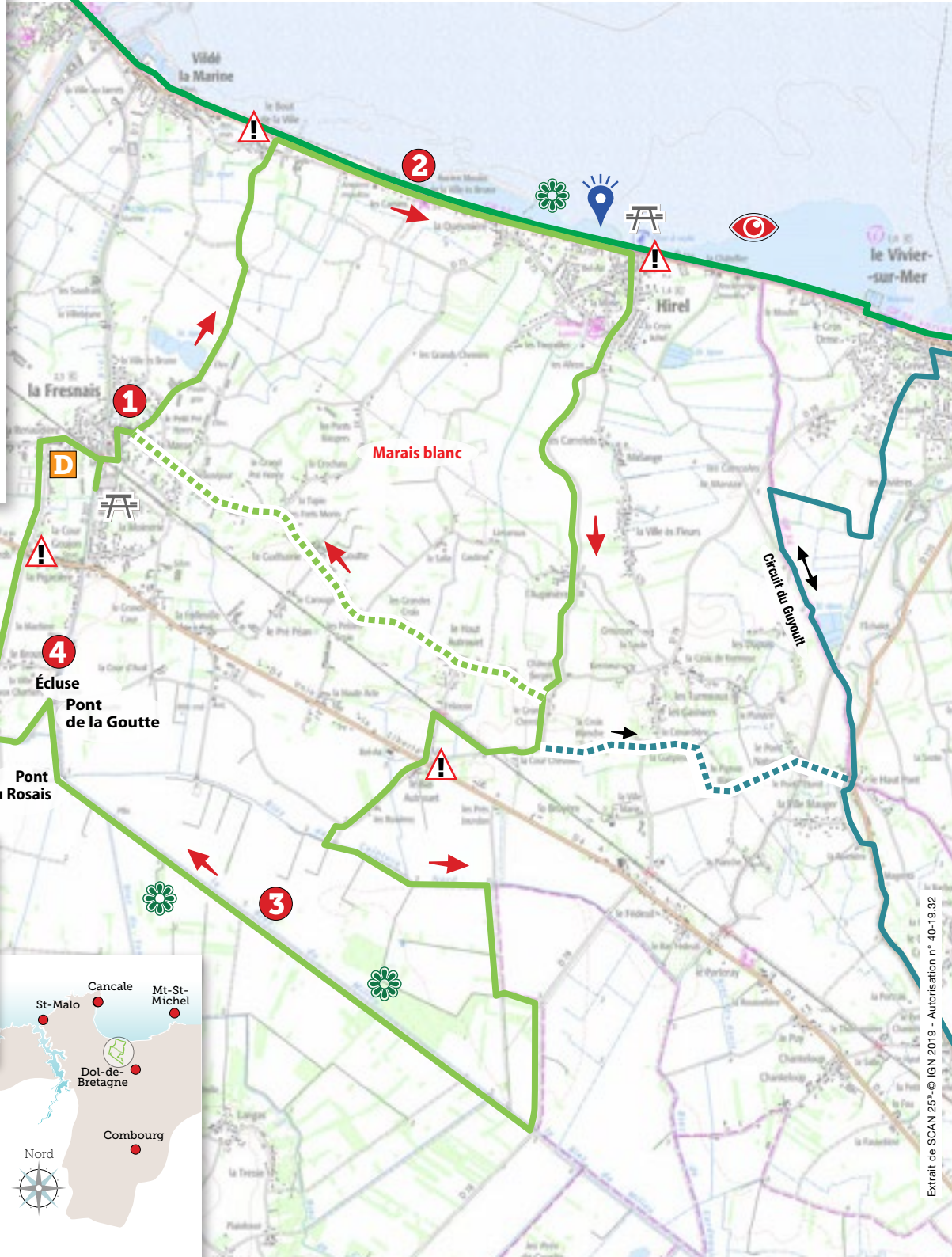
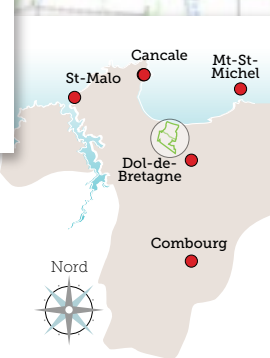
Site
touristique



Point de vue



Faune / Flore



Circuit des Biez

Au départ du parking du cimetière à La Fresnais, jolie balade au cœur du marais blanc et de la Baie du Mont Saint-Michel, à la découverte des biez, de la faune et de la flore locales. Beaux panoramas sur la Baie et le Mont Saint-Michel au loin. Suivre le fléchage "Circuit des biez n° 5".

1 L'église

→ Départ au parking du cimetière. À 300 mètres, première halte à l'église Saint-Méen Sainte-Croix (19^e siècle).

C'est l'architecte Arthur Regnault qui a bâti ce magnifique édifice où l'on célébra la 1^{ère} messe en 1899. À cette époque, deux cloches de l'ancienne église furent réinstallées sur la nouvelle église : Joséphine-Isabelle (700 kg) et une "anonyme" (plus de 1000 kg), ainsi que 3 nouvelles. Toutes portent le nom de personnes ayant marqué l'histoire de la paroisse. Inscrite aux Monuments Historiques en 2015, l'église est représentative de la première période romano-byzantine de l'architecte.



→ Sortir du bourg direction Hirel et emprunter la petite route au cœur du marais jusqu'à la Baie du Mont-Saint-Michel.

2 La Baie du Mont-Saint-Michel (2,2 km)

→ Arrivée au croisement avec la RD155 qui longe la Baie. Tourner à droite et traverser la départementale par le passage piéton pour rejoindre la Voie Verte. Prudence !

La Baie du Mont-Saint-Michel, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO fait partie des plus belles baies du monde. De la Digue de la Duchesse Anne, profitez du panorama exceptionnel sur toute la baie ! Un peu plus loin, faites une halte au Moulin de la Ville-ès-Brune. Joliment restauré, c'est l'un des derniers sur la commune d'Hirel qui en aurait compté une dizaine. La baie est aussi un espace de loisirs de pleine nature avec le char à voile sur la grève d'Hirel. Sensations garanties ! On y pratique également la culture des moules de bouchots et des huîtres. On aperçoit au loin en mer, les bouchots (pieux en bois) sur lesquels poussent les fameuses moules d'Appellation d'Origine Protégée (AOP).



→ Au niveau de la base de char à voile, traverser la RD155 (prudence !) et prendre la direction du bourg d'Hirel vers le marais blanc plus au sud.